ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



LORRAINE

Bulletin n° 17 du 16 juillet 1996

GRANDES CULTURES

Document SRPV CHAMPAGNE

Stockage des céréales...

Il faut veiller au grain !

Au moment de rentrer la nouvelle récolte, il faut penser à lui assurer un entreposage dans les meilleures conditions.

Stockage des céréales.

Certaines mesures permettent de maintenir un état sanitaire convenable à l'intérieur des silos. Une partie d'entre elles consiste à éliminer tout risque d'infection à l'entrée en stock. L'autre partie permet de surveiller le processus de stockage et d'intervenir rapidement si le besoin s'en fait sentir.

Précautions à prendre avant la mise en stock

Un nettoyage soigné des engins de récolte et des organes de circulation du grain devra être effectué. Les cellules seront également nettoyées, surtout au niveau des parois et les encoignures. On effectuera ensuite des pulvérisations plus ou moins copieuses avec des produits homologués (voir tableau page 2). Les volumes pulvérisés dépendront de la nature du matériau :

- surfaces rugueuses et inégales : 20 l/100 m²
- surfaces lisses : poreuses 5 l/100 m², non poreuses 2,5 l/100 m². Les aérosols (nébulisations, fumées...) présentent l'avantage de répartir l'insecticide dans tous les endroits, même ceux qui sont difficiles à atteindre.

Quelques mesures prophylactiques

Elles sont à respecter au moment et au début de l'entrée en silo.

- Eviter le mélange de la nouvelle récolte avec les reliquats de l'année précédente.
- Le grain doit être parfaitement sec et débarrassé de tout corps étranger.
- Surveiller de façon permanente la température et l'humidité.

Pour empêcher la formation de points d'échauffement, la ventilation du grain automatique ou manuelle (pelletage) est fortement conseillée. Cette opération devra être réalisée dès que le temps sera plus frais et encore sec. Elle pourra être appuyée par un changement de cellule qui continuera d'aérer le grain.

Les interventions

Elles doivent être adaptées à la durée et à la destination de la céréale.

- Grain servant à la fabrication d'aliments du bétail : à cause de l'utilisation permanente, le traitement doit présenter le moins de risques possible. Le grain doit être ventilé au maximum ou brassé à la pelle pour les stockages à plat. On pulvérise du dichlorvos, de préférence sur le grain en mouvement. On pourra réutiliser ce grain au bout de 5 jours.
- Stockage de longue et moyenne durée de 2 à 3 mois : on pourra utiliser le malathion ou la deltaméthrine ; de 4 à 5 mois et plus : le chlorpyriphos méthyl ou le pyrimiphos méthyl.

Les blés biologiques ne sont pas exempts d'attaques de ravageurs. On pourra intervenir avec les pyréthrines naturelles à raison de 3 g/tonne de matière active. La rémanence normale est de 3 mois.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 350 F

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507

Tableau des matières actives autorisées pour le traitement des locaux

Doses g/m² ou g/m3	**Chlorpyriphos méthyl**	**Dichlorvos au DDVP**	**Malathion**	**Pyrimiphos**	**Deltaméthrine méthyl**
Surface (pour 1 m²)	0,5	1	0,5	0,2	0,75
Volumes (pour 100 m3)		7,5	4	7	
Durée d'action	longue, qqs semaines	courtes, qqs heures	moyenne, qqs semaines	longue, qqs semaines	moyenne
Rapidité de la mort	faible, qqs jours	rapide, qqs heures	faible, qqs jours	faible, qqs jours	faible, qqs jours

Tableau des produits homologués pour le traitement des céréales stockées

Matières actives	**Spécialités commerciales**	**Dose d'emploi au quintal**	**Persistance**	**Observations**
deltaméthrine	K-Obiol ULV 6 et Deltagrain	0,05 g	Supérieure à 12 mois	très actifs contre capucins des grains
malathion	nombreuses spécialités	0,8 g	4 à 7 semaines	actif contre charançons et silvains
dichlorvos	nombreuses spécialités	0,3 à 1 g/MA	2 jours à 2 semaines	actif sur certaines formes cachées à 1 g
chlorpyriphos	Nuvagrain, Nuvagrain liquide Nuvan durée pulvérisation Nuvan durée nébulisation	0,25 g/MA	6 mois	recommandé pour les stockages de longue durée
pyrimiphos	Pirigrain 50, Pirigrain 250, Pirigrain poudre, Actellic liquide	0,4 g/MA	6 mois	recommandé pour les stockages de longue durée